

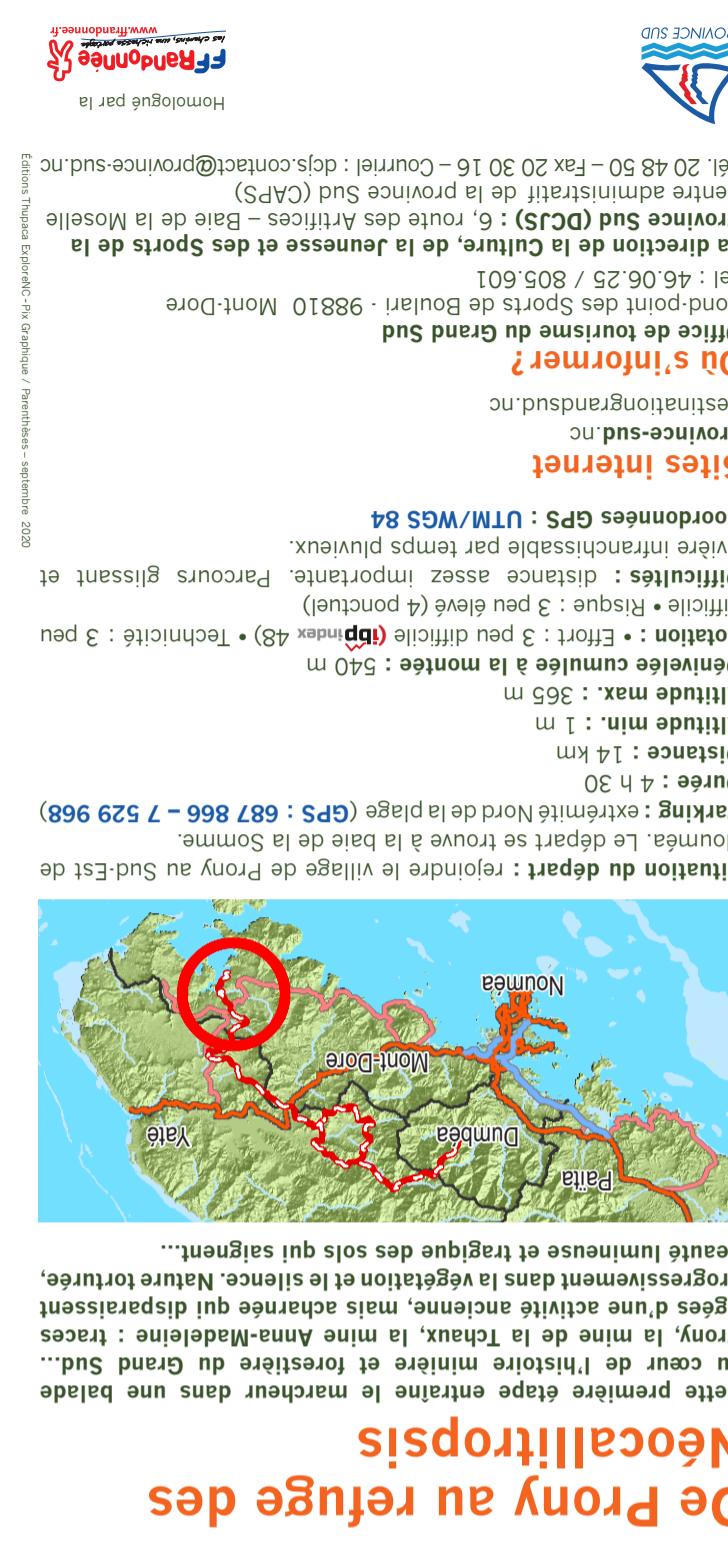
Au cœur de l'histoire du Sud...

DANS LES PAS DES CONDAMNÉS



La régénération par le travail était l'idée maîtresse de la loi de 1854 : l'éloignement, l'expiation, l'amendement et la réhabilitation. Plus de 4000 déportés politiques, insurgés de la Commune de Paris, furent également exilés en Nouvelle-Calédonie de 1872 à 1880. L'arrivée massive de ces hommes et de ces femmes bouleversa le quotidien de la colonie. S'ajoutaient aux condamnés les fonctionnaires, surveillants de la Pénitentiaire, et leurs familles qui ont, eux aussi, contribué à faire de la Nouvelle-Calédonie la seule colonie de peuplement en dehors de l'Algérie. L'implication des forçats dans la construction de nombreuses routes et nombreux ouvrages d'art, d'édifices pénitentiaires, civils, militaires ou religieux a été primordiale. Le bois étant un matériau de construction recherché, le Grand Sud néo-calédonien a connu alors le développement de l'exploitation forestière. De 1867 à 1890, Prony est devenu une « succursale du bagne ». Le domaine de l'A.P. couvrait alors 20 000 ha, englobant toute la baie du Sud, de la rivière N'Go à la rivière Néré. Des centaines de forçats travaillaient à l'exploitation du bois. Les lourdes grumes de kaoris étaient traînées à bras d'homme, sur plusieurs kilomètres, sur les chemins de halage munis de rails en bois. En 1883, un village de concessionnaires-bûcherons était créé. En 1890, les relégués remplacèrent peu à peu les transportés affectés à la construction des routes sur la Grande Terre. À l'aube du XX^e siècle, l'exploitation forestière de Prony déclina et le territoire pénitentiaire fut progressivement rétrocédé à l'administration locale pour la colonisation libre. Tout au long de votre randonnée, laissez-vous guider par les ombres de ceux qui ont construit, creusé et peiné ici, dans ces terres rouges du Sud néo-calédonien.

Texte Yves Mermoud et Louis-José Barbançon



De Prony au refuge des Neocallicitropsis

NÉOCALLITROPSIS PANCHERI



LE CHROME EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le chrome est, après le nickel, le minerai le plus exploité en Nouvelle-Calédonie. Il se présente sous plusieurs formes sur la Grande Terre :

- dans la roche (mine Anna-Madeleine) ;
- disséminé dans la dunite (mine Georges-Pile) ;
- dans les latérites alluviales (mine Alice-Louise).

LE CHROME EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LE CHROME EN NOUVELLE-CALÉDONIE
Le chrome est, après le nickel, le minerai le plus exploité en Nouvelle-Calédonie. Il se présente sous plusieurs formes sur la Grande Terre :

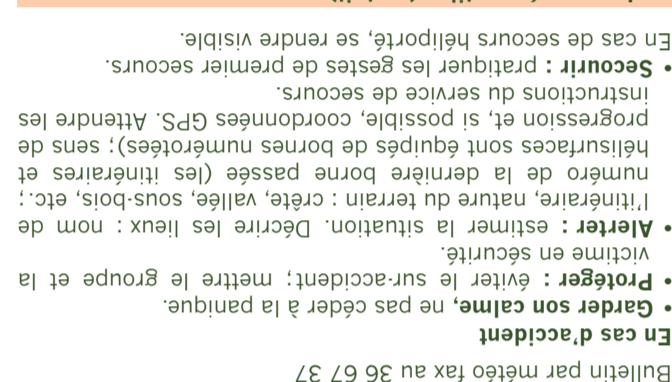
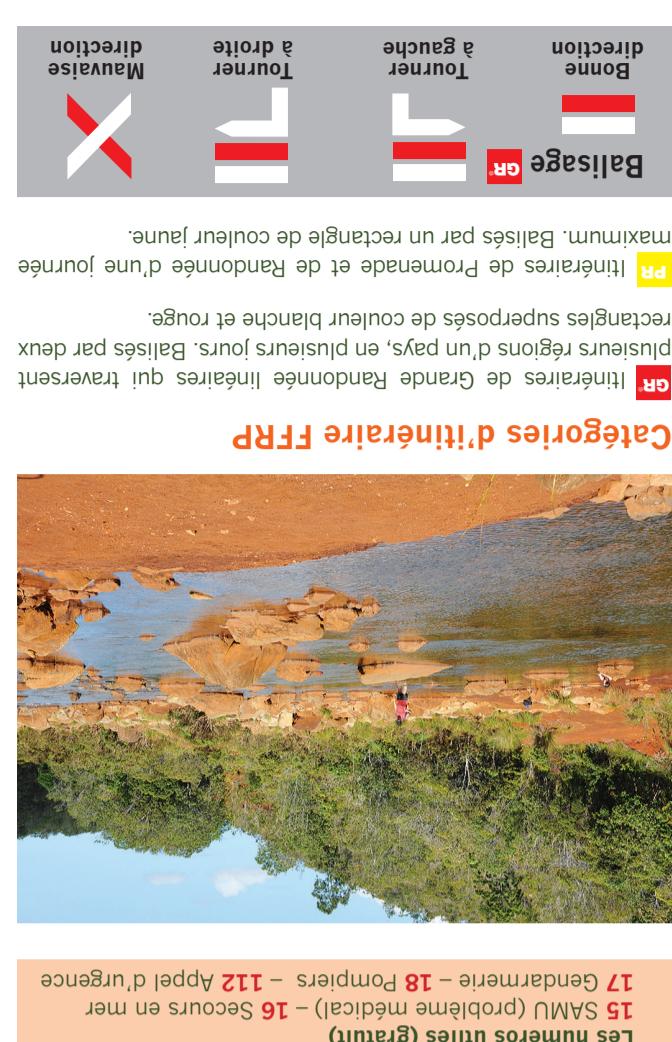
- dans la roche (mine Anna-Madeleine) ;
 - disséminé dans la dunite (mine Georges-Pile) ;
 - dans les latérites alluviales (mine Alice-Louise).



Son exploitation a débuté vers 1880. Il n'y a plus d'exploitation active depuis 1990. Les gisements les plus importants sont situés au Nord de la Grande Terre (80 % du chrome néo-calédonien est exploité dans des galeries à Tiébaghi) et dans le Grand Sud dont les amas ont connu une exploitation épisodique avec des techniques de carrière à ciel ouvert.

LA MINE DE LA TCHAUX

Elle est à environ 2 km dans l'Ouest du col de La Capture. D'importants vestiges comme le ballast et quelques traverses sont encore visibles sur certains tronçons du sentier et des pistes VTT. Sa production a atteint 3432 t de 1931 à 1932. Le minerai était acheminé par wagonnets jusqu'au départ d'un téléphérique qui le descendait à la gare de départ d'une ligne Decauville vers Prony rejoignant celle provenant de la mine Anna-Madeleine. Durant la dernière reprise d'exploitation, de 1940 à 1946, le minerai de la Tchaux a été mélangé à celui de l'Anna-Madeleine, puis de la Bonne Veine.



Site internet : www.meteo.nc - Répondre : 36 67 36

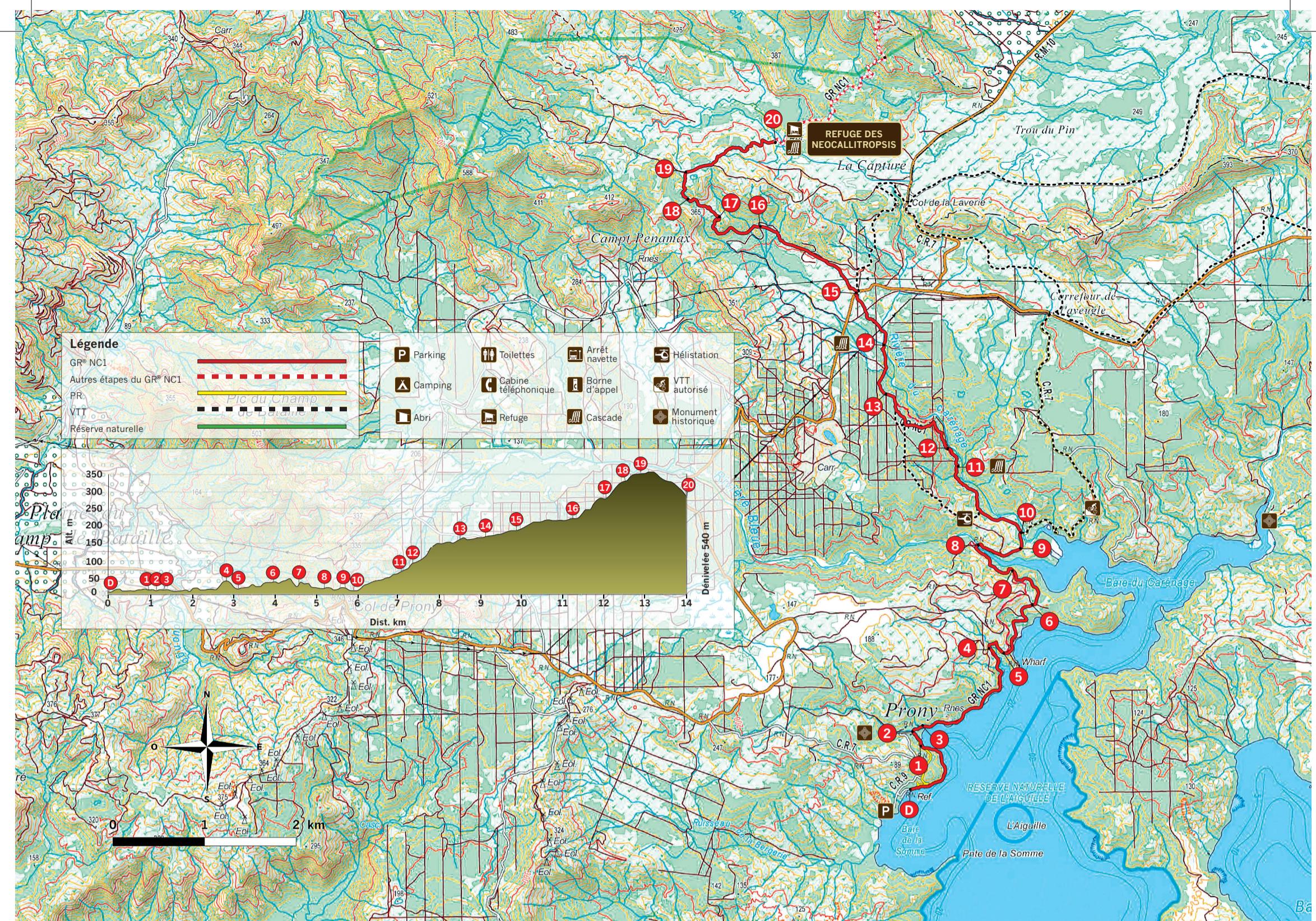
LA CIRCULATION CAPRICIEUSE DE L'EAU DANS UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE ET FRAGILE

ET FRAGILE

Le réseau hydrographique du Sud de la Grande Terre est très particulier. La sensibilité à la dissolution des péridotites sous climat tropical a conduit à la formation d'un réseau souterrain extrêmement complexe. Ce phénomène est comparable à celui qui modèle les régions calcaires. Il a provoqué l'apparition de nombreuses dépressions remplies d'eau (dolines), qui communiquent entre elles. Des petits lacs, de taille et de niveau variables, constituent une mosaïque de taches argentées ou bleu-vert sur le sol cuirassé. Les rivières et les creeks ont des écoulements fantaisistes. Les « plaines » sont mal drainées et les marais recouvrent des espaces importants. Des pertes, des résurgences, des captures escamotent ou révèlent des cours d'eau. La toponymie évoque d'ailleurs ces particularités : « le Déversoir », « La Capture », etc. Les marais sont dominés par les faux joncs du groupe



des Cypéracées, d'où émergent, ça et là, des fleurs jaunes de *Xyris* et des orchidées sauvages blanches (*Megastylis gigas*). Il faut également noter la présence remarquable d'une plante carnivore, (*Utricularia* sp.) et d'une fougère aquatique assez rare, *Blechnum francii*. Les formations limnophiles sont surtout constituées par des bois de fer (*Gymnostoma deplancheanum*), quelques chênes-gommes (*Arillastrum gummiferum*), des kaoris (*Agathis ovata*) et de *Neocallitropsis*. La faune de ces cours d'eau est exceptionnelle : le taux d'endémisme des poissons et des crustacés d'eau douce dans le Grand Sud y est le plus élevé de l'île.



Fond de carte Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie – Carte Éditions Thupaca ExploreNC

DESCRIPTION DU PARCOURS

De la baie de la Somme (Prony) à la petite Rivière Bleue de Prony (5,1 km - 1 h 30)

D Départ : à l'extrémité Nord-Est du parking, partir sur le bord de mer jusqu'à une intersection, 70 m plus loin [>> à gauche, le sentier rejoint des vestiges de la Pénitentiaire]. Rester sur la côte en ignorant les amorces de traces à gauche et atteindre l'anse Sebert.

1 Traîneau de schlittage (GPS : 687988 – 7530436) : suivre la piste gazonnée jusqu'à la cabine téléphonique.

2 Pont (GPS : 687901 – 7530594) : le franchir. Prendre à droite vers le bord de mer [>> vestiges de constructions enfermés dans les racines de banian, fontaine]. Longer la côte. Dépasser le bâtiment du bagne.

3 Poudrière de Prony (GPS : 688010 – 7530661; alt. 6 m) : traverser la zone de camping (WC). Rester sur la bonne piste qui s'écarte du rivage en montant légèrement [>> ignorer une trace qui file vers le bord de mer]. Rejoindre une intersection [>> laisser la piste de gauche qui grimpe vers l'ancienne mine de fer] (GPS : 688748 – 7531486). Longer le bord de mer jusqu'à l'ancien wharf. Juste avant l'embouchure d'un creek, la piste quitte la côte pour monter vers la mine. Elle devient rapidement caillouteuse [>> nombreuses Nepenthes vieillardii]. Atteindre un carrefour de pistes.

4 Intersection (GPS : 688745 – 7531488 ; alt. 36 m) : prendre à droite pour franchir le petit creek. Traverser un second creek et contourner l'ancien déversoir par le Sud pour atteindre le wharf. Bien suivre le balisage (nombreuses pistes abandonnées).

5 Wharf (GPS : 688 905 – 7 531 432 ; alt. 22 m) : au niveau du poteau, tourner franchement à gauche vers le bord de mer en coupant les vieilles pistes qui convergent. Gagner une plateforme et prendre encore à gauche vers la piste qui longe la côte. Rejoindre une intersection. Prendre à droite pour atteindre l'intersection suivante (> ignorer la piste de droite qui descend vers un campement de pêcheurs en bord de mer). Prendre à gauche. À l'intersection suivante, prendre à droite et poursuivre jusqu'à une ravine. Traverser le fossé et continuer jusqu'à une intersection. Prendre à gauche (> la piste se détériore). Suivre le balisage avec attention pour trouver le départ du Sentier de la Pénitentiaire (GPS : 689 117 – 7 531 917) [>> il contournait la Baie de Prony et filait jusqu'à Port Boisé]. Entrer sur le sentier, près d'un chêne-gomme solitaire. Plus loin, franchir un fossé sur quelques perches de bois, puis grimper les marches creusées dans la latérite [>> belle vue sur l'embouchure de la rivière du Carénage et la baie de Prony] et déboucher sur une zone plane.

6 Vieille piste (GPS : 689 224 – 7 531 953) : la traverser et poursuivre vers le Nord [>> source d'eau chaude, visible à marée basse, 400 m vers le Nord-Est]. Continuer jusqu'à une piste minière.

7 Piste (GPS : 689 010 – 7 532 324 ; alt. 36 m) : prendre à droite et rejoindre la petite Rivière Bleue de Prony (> franchissement très dangereux par temps de pluie. Ne pas hésiter à faire demi-tour).

Du gué de la petite rivière Bleue de Prony à la route (CR 7) (4,7 km – 1 h 20)

8 Gué (GPS : 688 624 – 7 532 609 ; alt. 8 m) : traverser la rivière, puis partir à droite sur la piste. Atteindre des vestiges du bagne [>> chambranle en pierres de taille. Sur la butte à droite, quelques tombes, et un ancien campement, dit « le Camp des Eaux Thermales »].

9 Ruines (GPS : 689 101 – 7 532 569 ; alt. 20 m) : descendre en suivant la piste (> souvent glissante). Juste avant la Rivière du Carénage, tourner à gauche pour quitter la bonne piste et prendre le sentier.

10 Sentier (GPS : 689 108 – 7 532 740) : remonter rive droite en suivant une vieille piste [>> itinéraire de schlittage datant de la fin du XIX^e. Quatre anciens ponts jalonnent la montée, les traverses et l'empierrement des piles sont encore visibles sur le terrain].

11 Cascade du Carénage (GPS : 688 432 – 7 533 467) : la dépasser. [>> une sente à droite rejoint la rivière, lieu de baignade]. Continuer jusqu'à une intersection [>> droit devant à environ 400 m, se trouve une source]. Gravir, à gauche, les lacets qui escaladent le talus et rejoindre la vieille piste en contre-haut. Marcher jusqu'à un point dégagé.

12 Point de vue (GPS : 688 320 – 7 533 661) [>> un chêne-gomme solitaire domine la vallée] : poursuivre jusqu'à une tranchée, passer à gauche. Le sentier émerge sur un terrain cuirassé plan.

13 Plateau (GPS : 687 653 – 7 534 260 ; alt. 152 m) : il longe ensuite, à distance, la Rivière du Carénage jusqu'à une cascade caractéristique [>> cascade provoquée par un effondrement de la cuirasse].

14 L'Oasis (GPS : 687 636 – 7 534 795) (> attention, le sol est instable, ne pas dépasser la ligne blanche) : traverser bien en amont de la cascade et longer la rivière sur 160 m environ avant d'infléchir la trajectoire vers la gauche (> le tracé, pas toujours marqué, coupe plusieurs affluents et des layons de prospection). Rejoindre la route.

De la route (CR 7) au refuge des Néocallitropsis (4,2 km – 1 h 10)

15 Route (GPS : 687 341 – 7 535 364; alt. 189 m) : traverser la chaussée, puis partir sur une vieille piste en laissant à droite les autres qui montent vers le Col de La Capture. Atteindre une intersection. Poursuivre sur la piste principale [>> tracé d'une ancienne ligne de wagonnets qui acheminaient le minerai de chrome de la Tchaux vers la Baie de Prony. Les traverses, le ballast et les piles de plusieurs ponts sont encore visibles]. Rejoindre une intersection. Laisser la vieille piste qui monte droit et bifurquer à gauche dans un maquis assez dense. Traverser un petit creek sur une passerelle et atteindre les vestiges de l'ancienne mine [>> le minerai descendait de la mine par des nacelles suspendues. Il était ensuite transféré dans les wagonnets].

16 Gare inférieure (GPS : 686 304 – 7 536 099; alt. 215 m) : à partir de ce point, emprunter le sentier qui conduisait les mineurs sur leur lieu de travail. Il croise une vieille piste, puis traverse une petite zone forestière avant de grimper lentement sur un flanc [>> traces d'incendies, squelettes de plusieurs chênes-gommes]. Le sentier contourne un mamelon sur lequel était perchée la gare de départ du funiculaire. Atteindre une intersection. Prendre à droite, vers la selle (> la trace de gauche est un cul-de-sac qui débouche sur un couloir d'exploitation). Le sentier rejoint la ligne de wagonnets qui relatait la zone d'extraction à la station de départ du funiculaire.

17 Ballast (GPS : 685 857 – 7 536 207; alt. 284 m) : prendre à gauche en suivant la voie pour trouver le départ du sentier. Environ 150 m plus loin, le sentier quitte la voie et grimpe à gauche [>> le ballast poursuit vers une zone d'exploitation située au-delà d'un ancien pont]. Atteindre un petit replat.

18 Selle (GPS : 685 516 – 7 536 403; alt. 320 m) : la trace serpente ensuite dans une zone vallonnée, parsemée de dolines, et débouche finalement sur une bonne piste.

19 Piste (GPS : 685 497 – 7 536 697; alt. 345 m) : prendre à droite pour suivre la piste sur environ 300 m, jusqu'au départ d'un sentier. Juste avant une montée, quitter la piste vers la gauche pour descendre vers la Plaine de La Capture où se trouve le refuge.

20 Refuge des Néocallitropsis (GPS : 686 479 – 7 537 011; alt. 283 m) [>> huit couchages ; cabine téléphonique]. > Depuis le refuge, il est possible de rejoindre la route (CR 7) au niveau de La Capture. Pour cela, longer la rive Sud de la plaine marécageuse en suivant une vieille piste minière (2 km). Accès du refuge interdit aux véhicules.

